

Conseil Municipal de Saint-Antonin du Var Séance du Mardi 28 avril 2026

Membres en exercice : 15

Membres présents : 14

Membres votants : 15

Date de convocation : 15 avril 2026 (envoi initial)

Rectification erreur matérielle, le 20 avril 2026

Présents : Damien GAUTHIER, Églantine ALLIOT, Antonio MARCO-PENA, Anne-Charlotte DALLÉE-COMBES, Jean-Marie MARCHAND, Justine BARBERO, Marie-Cécile ABBAS-GARIBO, Stéphane BATTEUX, Philippe BRAULT, Marie DE PASQUALE, Jean-Paul ESCAVABAJA, Marie-Sahra GIL, Lorry HANNE, Véronique THIAN.

Absents/excusés : Frank HERAUD (pouvoir à Justine BARBERO).

Secrétaire : Justine BARBERO

* * * * *

☒ Délibération adoptée à l'unanimité

☐ Délibération adoptée par :

- Voix « pour » :
- Voix « contre » :
- Abstention(s) :

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05/05/2026

ID : 083-218301547-20260428-D_2026_19-DE

N° 2026-19 : Composition de la Commission d'Appels d'Offres

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de précéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

Toutefois, en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Sont candidats au poste de titulaire :

- Mme Églantine ALLIOT
- M. Philippe BRAULT
- M. Jean-Marie MARCHAND

Sont candidats au poste de suppléant :

- M. Lorry HANNE
- Mme Véronique THIAN
- Mme Anne-Charlotte DALLÉE-COMBES

Le Conseil Municipal de Saint-Antonin du Var, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

DÉSIGNE :

au poste de titulaire :

- Mme Églantine ALLIOT
- M. Philippe BRAULT
- M. Jean-Marie MARCHAND

au poste de suppléant :

- M. Lorry HANNE
- Mme Véronique THIAN
- Mme Anne-Charlotte DALLÉE-COMBES

Fait et délibéré à St-Antonin à la date sus-indiquée.

**La secrétaire de séance,
Justine BARBERO**



**Le Maire,
Damien GAUTHIER**

